

# Objectif Sud

Solidaires  
Crédit Agricole

## Bulletin de l'Union SUD Crédit Agricole

### Sommaire

Page 1 :	Éditorial
Page 2 :	Comité de Groupe
Page 3 :	Des chiffres qui tuent
Page 4 :	NICE, Informatique Unique
Page 5 :	SUD CATS 1 <sup>er</sup>
Page 6 :	Congrès de Solidaires
Page 8 :	Négociations Nationales
Page 9 :	Assemblée Générale de CA S.A
Page 10 :	Prud'hommes & Chifflet
Page 11 :	Brèves Solidaires
Page 12 :	Elections dans la Fonction Publique
Page 13 :	Retraité-e-s
Page 14 :	Banques
Page 15 :	Comprendre la notation
Page 16 :	Attac et les Amis de la Terre
Page 17 :	Caisses d'Épargne
Page 18 :	A propos des bas salaires
Page 19 :	Que des histoires
Page 20 :	Tarzoan la honte de la jungle

**Union SUD Crédit Agricole**  
144, boulevard de la Villette  
75019 PARIS

Tel : 06 30 85 81 94  
Mail : sudcam@free.fr  
objectifsud@hotmail.fr

**www.sudcam.com**

n° 85

Septembre 2011

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**www.solidaires.org**

## Crise de la dette

On ne sait plus si la crise est de l'immobilier, du crédit, financière, monétaire, économique, de l'euro ou de la dette. Peut-être tout ça à la fois ! Ce qui est sûr, il y a bien une crise sociale.

Le sauvetage des banques par les États conduit à l'endettement de ces derniers. Les ratios prudentiels exigent un renforcement des fonds propres, au détriment du financement de l'économie réelle. Les trois grandes agences de notation - dont l'une française - agissent en régulateurs, dans un fouillis de conflits d'intérêts, avec de possibles délits d'initiés tant cela conditionne la spéculation.

Dans certains pays de l'OCDE (Japon, Etats Unis, Allemagne), depuis 10 ans, les gains de productivité ne sont plus distribués aux salariés. C'est maintenant le cas, en France, Espagne, Italie, Angleterre. Les profits ne servent plus à investir mais à racheter des actions ou permettre les placements financiers des entreprises. La bourse chute mais les bénéfices des Entreprises augmentent.

Les plans d'austérité ou de rigueur (rayez la mention la moins marketing) s'appliqueront aux salariés. Mais comment demander des sacrifices à ceux qui ne partagent pas équitablement les bénéfices d'une Entreprise ? Les salariés du Crédit Agricole sont pourtant de bons élèves par la modération salariale qui leur est imposée et l'excellente productivité, fruit de leur activité.

Dans ce contexte, les organisations syndicales nationales CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires ont dénoncé le caractère injuste et inéquitable des mesures gouvernementales. La facture sera principalement supportée par les salariés et les consommateurs.

La contribution des plus hauts revenus et la suppression de quelques niches fiscales restent symboliques et ne sont pas de

nature à réduire les inégalités.

Pour relancer la croissance, en respectant les impératifs de développement durable, réduire les inégalités et maîtriser les déficits, une politique visant une autre répartition des richesses et favorisant le développement économique et social est incontournable.

Cela suppose des réformes structurelles importantes comme une réforme globale de la fiscalité, une politique industrielle coordonnée au niveau européen, des services publics de qualité.

Cela appelle aussi des mesures urgentes :

- o Abandonner la taxation des complémentaires santé ; supprimer les exonérations et la défiscalisation des heures supplémentaires ; conditionner toute aide publique à son efficacité sociale et économique, aux politiques sociales dans les entreprises.
- o Mettre en œuvre la taxe sur les transactions financières.
- o Faire de l'emploi, en particulier celui des jeunes, une priorité. Stopper les suppressions d'emplois dans la Fonction Publique.
- o Soutenir le pouvoir d'achat notamment des plus bas revenus et rouvrir les négociations salariales dans les entreprises et la Fonction publique pour réduire les inégalités notamment entre les femmes et les hommes.

Les organisations syndicales estiment indispensable l'intervention des salariés pour peser sur le gouvernement, le patronat, les débats parlementaires en cours et à venir.

**Participons à la journée nationale d'action interprofessionnelle du mardi 11 octobre ■**

# Comité de Groupe

La première réunion du Comité de Groupe 2011 s'est tenue, à 9h30 le 19 avril 2011 au centre EVERGREEN à Montrouge, nouveau siège de CASA.

Une réunion préparatoire avait eu lieu la veille, au cours de laquelle l'ensemble des Organisations Syndicales présentes s'étaient mises d'accord sur les interventions du lendemain.

## Ordre du jour :

1. Echange sur le projet de Groupe et présentation du plan à moyen terme de Crédit Agricole SA
2. Présentation des résultats 2010 du Groupe Crédit Agricole
3. Expert-comptable du Comité de Groupe au titre des comptes 2010
4. Recours à l'assistance d'un expert
5. Choix de l'expert
6. Transformation de la commission économique en commission Responsabilité Sociale Economique et Environnementale

## Projet de Groupe

Mr CHIFFLET nous présente le projet de groupe 2014. Il est consultable à l'adresse : <http://www.credit-agricole.com/Finance-et-Actionnaires/Information-financiere/Presentations-thematiques-2011>

Il est beaucoup question de loyauté, d'éthique dans la relation que nous aurons avec nos clients. L'ambition du groupe est d'être en 2014 la référence en Europe de la banque universelle de proximité, pour en devenir par la suite la banque leader.

Des objectifs stratégiques affirmés dans le Projet de Groupe 2010				
Nos principes d'action				
Affirmer notre identité et nos valeurs	Jouer Groupé	Être ambitieux et conquérant	Sécuriser notre développement	Délivrer une rentabilité saine et durable

Devenir leader en Europe de la Banque universelle de proximité			
Nos déclinaisons stratégiques			
Nous différencier par la relation client	Dynamiser l'économie et nos territoires	Mobiliser les hommes et les femmes autour d'une vision du Groupe et de ses entreprises	Réunir le Groupe, ses sociétaires et ses actionnaires autour d'une stratégie collective

En réponse aux questions posées par les élus, nous retiendrons qu'un suivi annuel de ce plan sera fait au Comité de Groupe.

Concernant l'évolution des rémunérations, illustration même de loyauté de conseil envers le client, JP CHIFFLET a bien précisé que nous devons malgré tout continuer à faire du business. Il faut gommer la rémunération à l'acte, mais garder la symbolique de la REC qui permet de différencier les rémunérations des uns et des autres, même si c'est plutôt "symbolique".

Sur l'international, l'ambition du groupe est de retrouver une rentabilité sur EMPORIKI (+10% de PNB envisagé), et de rentabiliser nos divers investissements, sauf peut-être pour INTESA où l'objectif est de diminuer notre participation. Nous avons fait des investissements élevés à l'étranger, nous devons y retrouver la rentabilité du groupe.

## Résultats 2010

Emmanuelle YANNAKIS (Pôle Finances groupe) présente (rapidement) les comptes 2010. Ils sont téléchargeables ici : <http://www.credit-agricole.com/Finance-et-Actionnaires/Information-financiere/Rapports-annuels-et-resultats>

En résumé, il faut retenir ceci

Résultats 2010 :

Une très bonne dynamique commerciale au service des clients et du financement de l'économie

Pas de recours à une augmentation de capital en vue de Bâle III

Groupe Crédit Agricole *
Exercice 2010
<b>Résultat net part du groupe : 3,6 milliards d'euros, + 31,5%</b>
Résultat brut d'exploitation : 16,4 milliards d'euros, + 20,5%
Résultat d'exploitation : 8,2 milliards d'euros, + 57,9%
<b>Ratio Tier 1 : 10,3%</b>

\* Caisses régionales, Caisses locales, Crédit Agricole SA et leurs filiales

Crédit Agricole SA
Exercice 2010
<b>Résultat net part du Groupe : 1263 millions d'euros, + 12,3%</b>
Résultat brut d'exploitation : 6942 millions d'euros, + 20,5%
Coût du risque : 3777 millions d'euros, - 19,4%
<b>Ratio Tier 1 : 10,6% dont Core Tier 1 : 8,4%</b>
<b>4<sup>e</sup> trimestre 2010</b>
<b>Produit net bancaire : + 8,1% vs T4-09</b>
<b>Résultat brut d'exploitation : + 8,1% vs T4-09</b>
<b>Coût du risque : - 41,8% vs T4-09</b>
<b>Résultat net part du Groupe : - 328 millions d'euros</b>

L'activité du Groupe en 2010 a été marquée par la vigueur commerciale des réseaux de banque de proximité et des métiers qui leur sont liés (assurances, gestion d'actifs, services financiers spécialisés). Les résultats de cette année confirment la pertinence du modèle réaffirmé lors du projet de Groupe du Crédit Agricole : un modèle fondé sur la pré-

pondérance des métiers de la banque de proximité et des métiers spécialisés associés. Ainsi, le poids des réseaux de banque de proximité dans le produit net bancaire des métiers dépasse 60 % et les seuls réseaux en France en représentent plus de 50%.

Concernant l'international, en 2010, le résultat net part du Groupe du pôle enregistre une perte de 928 millions d'euros, dont 1,2 Mds€ pour le seul EMPORIKI. Mais un retour à l'équilibre est prévu en 2012. En Italie, la contribution de Cariparma au résultat net part du Groupe s'élève à 164 millions d'euros.

Concernant INTESA, l'objectif à terme est de diminuer, voire de supprimer notre participation dans cette filiale.

## Expert-comptable du Comité de Groupe

Le cabinet IPSO FACTO est désigné à l'unanimité. Sous sa responsabilité, et à la demande expresse des élus du Comité de Groupe, il délèguera la partie Comité d'Entreprise Européen au cabinet Syndex. Cette solution satisfait les Directeurs.

Les axes de la mission ont été définis :

- Comptes 2010, liquidité, dette souveraine
- Aspects sociaux : évolution de l'emploi, rémunérations
- Evaluation et suivi du projet de groupe, suivi du projet à Moyen Terme
- Responsabilité Sociale de l'Entreprise.

## Transformation de la commission économique en commission Responsabilité Sociale Economique et Environnementale

La Responsabilité Sociale de l'Entreprise est au centre du projet de groupe. Sur ce sujet, le groupe CASA a une politique ambitieuse. C'est pourquoi, après de multiples demandes, il est décidé de modifier l'accord sur le Comité de Groupe, et d'élargir le champ de compétences de la Commission économique au RSE (art. 5.4). Cette commission aura la possibilité de se réunir 2 fois par an, précédée à chaque fois d'une journée préparatoire.

## Questions Diverses

Déclaration de la CGT dénonçant la fermeture de la Banque de Financement et de la Trésorerie.

Intervention de la CGC demandant pourquoi la présentation du projet de groupe faite au LCL s'arrête à 2013.

LCL est bien sur 3 ans.

Intervention de la CFDT demandant l'application de la GPEC partout dans le groupe. Réponse des patrons : la démarche va débiter dans le cadre de la commission nationale de l'emploi et de la formation...

Fin de la réunion à 14 heures

Représentants SUDCAM :

Jean-Louis GEORGET, Jean-Luc MEAR,  
François VAZQUEZ

## Chiffres qui tuent ou font tourner la tête

- Les sociétés du CAC 40 prévoient 94 Mds € de profits en augmentation de 15%
- Les 31g d'or devraient atteindre les 1.800\$
- 1.000 avions ont été commandés au dernier salon aéronautique
- Un transfert de foot s'établit à 42 M €
- La majorité de la fraude à la sécurité sociale est le fait d'employeurs ne payant pas leurs cotisations aux URSAAF (8 à 16 milliards sur 20)
- 53.000 mètres cubes d'algues vertes collectées sur les plages cet été
- La France est le pays à la plus forte densité de millionnaires : 1 pour 30 habitants
- 247 milliards de courriels (dont spam) sont envoyés chaque jour dans le monde. La prévision est de 507 milliards d'ici 3 ans. Dans le seul périmètre professionnel, ces courriels émettent 13,6 tonnes équivalentes CO<sup>2</sup>, soit 13 allers retours Paris New York

*Ont participé à ce numéro 85 d'Objectif SUD : Arlette CARRIÉ-TISNÉ (CATS), Jean-Louis DANFLOUS (Retraité Aquitaine Gironde), Alain DUFAU (CR Aquitaine Landes), Alexandre FERRETTI (CR Alpes Provence), Jean-Pierre FILLANCQ (CR Aquitaine Gironde), Richard Tarzoon GÉRAUD (CR Aquitaine Gironde), Jean-Louis GEORGET (CR de Touraine Poitou), Jean-Luc MEAR (CR du Finistère), François VAZQUEZ (CR de Charente Périgord), ainsi que l'équipe technique de BORDEAUX ■*

## Projet Nice : Dérives et déconvenues

### Un point rapide 6 mois après la création de CAT-CAS



#### Faits marquants depuis l'avis des 43 CE :

- o Fin novembre 2010 : recueil d'avis des 43 CE sur le dossier globalisé NICE
- o Quelques jours plus tard, reconnaissance en CE CA Ile de France d'un retard de plusieurs mois.
- o 8 décembre 2010 : annonce d'un report de 6 mois de la migration des trois premières Caisses Régionales pilotes de la V1
- o décembre 2010 : le nouveau président de CAT demande à Accenture un audit du projet. Celui-ci fait apparaître un retard d'au moins 20 mois à terme par rapport au planning initial des migrations sur la V2.
- o 1<sup>er</sup> janvier : TUP (transmission universelle du patrimoine) des 5 GIE historiques vers CAT
- o 17 février 2011 : une nouvelle trajectoire est approuvée par les Conseils d'Administration de CA Technologies et CA Service: migration de toutes les communautés sur la V1 d'ici fin 2013, avant de déployer une V2.1 (avec le nouveau poste de travail) en 2014 pour toutes les CR.

#### Ce qui change :

- La généralisation du nouveau poste de travail pour les 80.000 utilisateurs est reportée d'environ un an
  - Toutes les CR connaîtront 2 migrations majeures (V1 et V2.1)
  - Une partie des ambitions initiales de modernisation des applications est renvoyée à une date indéterminée (de nombreuses évolutions majeures se feront au fil de l'eau post V 2.1)
  - 24 CR migreront en 2013 (risque de goulet d'étranglement)
  - Le surcoût du projet sera important mais comme le terme du projet n'est plus défini, il ne sera jamais calculé.
- o Mars 2011 : La nouvelle trajectoire révèle une insuffisance de capacité des deux centres de production cibles de CAT (Gradignan et Clermont Fd). Une association avec le nouveau centre de production de CA SA à Chartres est mise en projet
- o Mars 2011 : une nouvelle organisation cible de CAT-CAS est annoncée pour pallier les manques actuels (près de 400 postes ne trouvent pas candidat, près de 200 salariés n'ont pas de poste).

#### Les enseignements que nous en tirons :

- o Les critiques que nous avons partagées avec les organisations syndicales en 2009 et 2010 se sont révélées fondées :
- La trajectoire des migrations n'était pas sécurisée ;
  - Les trajectoires organisationnelles et sociales ont engendré dysfonctionnements et pénurie de compétences ;
  - Les sous-traitants et cabinets conseils sont appelés massivement en renfort, les informaticiens sont sous pression ;
  - Les CR doivent assumer les surcoûts et les retours massifs en CR (450 personnes), lesquels ne vont pas sans créer problèmes. Un bilan serait à faire.
- o Pour faire adhérer les Conseils d'Administration, la Direction du projet leur avait fait des grandes promesses d'améliorations et de réduction des coûts de l'informatique. Nous relevons une absence d'autocritique et, à présent que le projet dérive, la mise en avant de l'argument d'absence d'alternative pour obtenir l'adhésion.
- o La consultation des CE sur le dossier globalisé était biaisée. Les retards et problèmes du projet que nous exprimions ont été rendus publics, sitôt la consultation achevée. La Direction du projet les dissimulait.
- o Certaines de nos propositions, rejetées à l'époque, ont finalement trouvé crédit auprès de la Direction de CAT (ex : augmenter la valeur ajoutée des centres de service).
- o Les retards accumulés obligent la Direction du projet à limiter la résolution des écarts fonctionnels entre AMT et les 4 autres S.I. Les risques de régressions fonctionnelles et de dysfonctionnements dans les CR qui vont migrer en sont renforcés, d'autant plus, qu'en 2013 de nombreuses CR migreront en même temps (5 à 7 CR).
- o La logique de double migration, puis de mises à jour du S.I. apportant des changements majeurs au fil de l'eau, va accroître la pression à l'adaptation individuelle du personnel des CR.

## Les CHSCT devront être vigilants sur l'anticipation des risques de dégradation des conditions de travail et sur la qualité des régulations et des plans d'accompagnement.

o Nous rappelons la nécessité de consultations pleines et entières des CE et CHSCT des CR concernant les migrations à venir. La Direction du projet s'y était engagée en 2010 mais, dans les CR, les Directions pourraient être tentées de l'oublier.

o Nous restons à votre disposition pour en discuter. Nous essaierons d'organiser des réunions de travail par vague de migration et communauté pour vous aider à anticiper et capitaliser les expériences face aux changements qui arrivent. Dans un premier temps, nous vous proposons de réaliser un bilan des retours en Caisses avec les informations que vous voudrez bien nous communiquer de votre entité.

Planning Migrations VI	ATLANTICA	SYNERGIE	EXA	COMETE
mai 2012	Ille et Vilaine	Ile de France ; Franche Comté		
octobre 2012	Atlantique Vendée ; Guadeloupe ; Finistère ; Martinique	Nord Est ; Val de France ; Pyrénées Gascogne		
mars 2013		Alsace Vosges ; Lorraine ; Brie Picardie		
mai 2013	Touraine Poitou ; Normandie ; Côtes d'Armor ; Morbihan ; Aquitaine ; Centre Ouest ; Anjou Maine		Centre Loire	Charente Maritime Deux Sèvres
octobre 2013			Alpes Provence ; Nord Midi Pyrénées ; Sud Méditerranée ; Languedoc ; Toulouse ; Corse ; Réunion	
novembre 2013				Nord france ; Normandie Seine ; Charente Périgord

## SUD CATS 1<sup>ère</sup> force syndicale

Les élections professionnelles sont terminées.

Cadres, non-cadres, CE, DP...

SUD CATS, grâce à vos votes, arrive en tête dans chaque instance en nombre d'élus !

**Nous vous remercions sincèrement de votre confiance**

Notre représentativité de 28,90%, confortée par une participation record d'environ 80% poussera tous les élus SUD CATS à être à la hauteur de vos espérances et de vos exigences, dans la défense de vos droits.

Mais, sans vous, nous n'y arriverons pas. Nous comptons sur votre participation active pour nous faire remonter vos revendications et vos inquiétudes.

**SUD CATS est à votre écoute !**

SUD CATS félicite les élus des autres listes, et remercie les autres Organisations Syndicales pour cette campagne digne et respectueuse des diversités de chacun.

## La nouvelle représentativité

SUD CATS	28,90%	CFDT	20,05%	CGT	7,75%
SNECA	24,70%	CFTC	16,50 %	FO	2,10%

## Déclaration du 5<sup>ème</sup> congrès de l'Union syndicale Solidaires 9 juin 2011

Patronat, actionnaires et gouvernements s'attaquent frontalement aux travailleurs/ses. L'assaut est d'autant plus rude que la crise du système capitaliste aggrave la situation sociale, dans tous les pays. Dans une logique de "toujours plus", celles et ceux qui prétendent diriger le monde ne cessent de vouloir supprimer les droits conquis par les salarié-e-s au fil des luttes sociales, et de confisquer les richesses. Dans ce contexte, un mouvement syndical fort, unitaire, offensif, indépendant, internationaliste, écologiste et féministe est d'autant plus nécessaire. Salarié-e-s en activité, au chômage, en formation, en retraite, ont des intérêts communs à défendre.

Les organisations membres de l'Union syndicale Solidaires sont des outils au service des salarié-e-s, pour la défense de leurs revendications quotidiennes et pour construire les mouvements sociaux d'ampleur nécessaires à l'indispensable et profonde transformation de la société. Les deux aspects sont liés : c'est dans, et par, les luttes d'aujourd'hui que nous construisons la société de demain ! La transformation sociale n'est possible qu'à partir d'une prise en charge des problèmes concrets, sur le lieu de travail et aussi dans les localités.



**La protection sociale** demeure un enjeu important ; patronat et gouvernement veulent tout casser, pour des raisons économiques mais aussi parce que la solidarité dont est porteuse la protection sociale depuis ses origines va à l'encontre de ce dont a besoin le capitalisme ! Il en est de même et pour des raisons identiques, pour les services publics.

**L'amélioration des conditions de vie** est une revendication essentielle. L'augmentation immédiate des salaires, des minimas sociaux, des pensions de retraite, la création d'un revenu socialisé d'études sont des nécessités. De nombreuses grèves ont lieu pour l'augmentation des salaires, dans quasiment tous les secteurs professionnels. Il nous faut unifier ces luttes, pour leur donner plus de poids et une dimension nouvelle : c'est bien du partage des richesses produites dont il faut discuter, et nous voulons imposer une autre répartition !

Dans cette période de crise, **agir pour la défense et la création d'emplois non précaires**, est déterminant, notamment pour lutter contre le chômage des jeunes, la précarité, les licenciements. Les solutions pour l'emploi des jeunes sont les mêmes que pour tous les salarié-e-s : réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires avec création d'emplois et sans perte de salaire, redéfinition des finalités de la production.

**La lutte pour défendre la santé au travail** est une revendication essentielle des équipes syndicales Solidaires. Les pressions patronales, les organisations du travail, la recherche continue de productivité dans les secteurs public et privé, créent des situations véritablement inhumaines.

La société que nous voulons construire est égalitaire ; **les combats pour les droits égaux pour toutes et tous** se situent dans cette perspective. La place des femmes dans la société et notamment dans le monde du travail est marquée par des inégalités persistantes : salaires, déroulement de carrière et retraites plus faibles, discriminations à l'embauche, emplois précaires, temps partiel imposés, etc.

Cette société que nous voulons construire, doit **prendre en compte les enjeux environnementaux et écologiques** (OGM, nucléaire, raréfaction des ressources, ...). La catastrophe récente de Fukushima ne peut que renforcer notre exigence d'arrêt immédiat de tout projet de centrale nucléaire et de décision politique immédiate de sortie du nucléaire.

Notre syndicalisme est ouvert à tous, chaque salarié-e y a sa place quels que soient son statut, sa nationalité, ses idées politiques, etc. Mais **le syndicalisme est irrémédiablement opposé au fascisme, à l'extrême-droite, à la xénophobie, au racisme, à l'homophobie, au sexisme.**

Pour l'Union syndicale Solidaires qui défend **l'indépendance du mouvement syndical**, cette période doit être

celle des débats de fond. Les derniers mouvements sociaux ont porté des revendications fortes ; il s'agit de rappeler aux organisations politiques leur soutien à ces mouvements. Les dégâts de l'ultralibéralisme au pouvoir depuis 2007 sont dramatiques, la casse méthodique de toutes nos conquêtes sociales a des conséquences sur des millions de citoyen-ne-s toujours plus précarisé-e-s tandis qu'une petite minorité ne cesse de s'enrichir toujours plus. Nous savons aussi qu'un gouvernement de gauche plurielle fut celui qui privatisa le plus depuis un demi-siècle. La solution est entre nos mains, dans les luttes que nous saurons mener. Quels que soient les pouvoirs en place, notre Union syndicale reste un syndicalisme de contre-pouvoir.

**Notre syndicalisme est internationaliste.** Nous poursuivons la construction d'un syndicalisme de luttes d'abord au plan européen pour des raisons géographiques évidentes, et aussi euro-méditerranéen notamment avec nos camarades d'Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, etc. Nous renforçons aussi le travail avec les syndicats d'Amérique du sud, d'Afrique, d'Asie, avec lesquelles nous partageons la volonté de pratiquer et développer un syndicalisme de transformation sociale, qui ne peut se limiter aux frontières des Etats.

Nous voulons changer les choses : au quotidien à travers des **revendications immédiates**, et plus fondamentalement en **modifiant l'organisation de la société**. Notre ambition est justifiée, nécessaire, mais grande ; elle nécessite un saut significatif dans le développement continu de notre Union syndicale.

Notre syndicalisme n'existe pas s'il ne s'appuie pas sur une **pratique de masse sur le lieu de travail**. Ceci n'est aucunement contradictoire avec la nécessité d'un syndicalisme interprofessionnel, indispensable pour ne pas tomber dans le corporatisme, pour créer les liens solidaires entre travailleurs/ses, pour engager la transformation écologique de l'économie, pour penser et construire dans nos luttes d'aujourd'hui la société de demain.

Lors de notre 4<sup>ème</sup> congrès, en juin 2008, nous lançons un "appel à toutes les organisations syndicales pour que se mette en place, à tous les niveaux, national, local et sectoriel, un front syndical commun d'action qui permette de construire les rapports de force et les mobilisations nécessaires". Les mobilisations de 2009 et 2010 constituent un pas non négligeable en ce sens, mais nous en connaissons aussi les limites ; il nous reste maintenant à faire en sorte que le syndicalisme de transformation sociale pèse davantage. C'est un élément décisif comme l'a montré l'expérience guadeloupéenne du début 2010,

comme le montre aussi ce qui se joue actuellement par exemple en Tunisie, en Algérie ou en Egypte... Un affrontement central demeure nécessaire et la grève générale interprofessionnelle est un moyen essentiel pour y parvenir.

Quelles sont les priorités pour les mois à venir :

- o La construction de mouvements unitaires, pour gagner sur le dossier "aide à l'autonomie", pour la défense et l'amélioration des services publics.
- o La poursuite de nos campagnes nationales, pour les salaires, les minimas sociaux et les pensions, l'emploi, la santé et les conditions de travail, les droits égaux pour toutes et tous.
- o Le contre-sommet à l'occasion du G20 en octobre 2011, pour réaffirmer notre opposition à la mondialisation néolibérale et notre volonté de solidarité entre les peuples.
- o Les élections dans la Fonction publique à l'automne 2011, celles dans les Très Petites Entreprises en 2012, seront des moments importants pour marquer le développement du syndicalisme de luttes.



La délégation de SUD CAM au congrès de "Solidaires"  
Christian BRIAUD, Daniel VALET, Gilles BLANC, Véronique RAMPILLON-TESSIER, Luc GENAY, Jean-Pierre FILLANCQ, Jean-Yves SALVAT, Alain DUFAU.

dans la concrétisation de notre volonté de transformation sociale qui demeure notre objectif collectif !

## Négociations nationales, où en est-on ?

### Conditions de travail

Cet accord est désormais signé par CFDT, CGC, UNSA, CGT et le SNIACAM.

SUD n'en est pas signataire car il ne contient pas de véritable engagement pour les CR d'améliorer les conditions de travail. Les sujets contributifs à la dégradation des conditions de travail sont évités :

- o Remplacement des absences.
- o Pression commerciale.
- o Dépassement d'horaires.
- o Charge administrative.

*SUDCAM a fait remonter des observations et inquiétudes : rien n'est traduit dans l'accord.*

### RTT

La FNCA annonce qu'elle souhaite des changements dans 2 domaines :

- Une organisation sur moins de 5 jours (par exemple 4,5 jours dont le samedi)?
- L'extension du forfait jour à d'autres populations.

Tous les syndicats réaffirment que les salariés sont attachés à leurs jours de RTT et ne veulent pas d'une réduction. D'autre part, les syndicats refusent la généralisation du forfait jours à des salariés qui ne bénéficient pas d'une véritable autonomie et qui resteraient soumis à des contraintes horaires.

SUD ajoute que cette mesure vise surtout à masquer les dépassements horaires non déclarés ni payés.

SUDCAM dénonce dans certaines CR, des négociations sur la semaine à 4,5 jours, en supprimant des jours RTT. Il est inadmissible de constater une telle précipitation, alors que tout le monde sait qu'une négociation sur le temps de travail est en cours.

### Temps partiel

SUDCAM était signataire et le sera à nouveau sous réserve de la rédaction. En effet, nous avons fait améliorer certaines situations et en demandons de nouvelles, notamment que le temps partiel ne devienne pas source de précarité

### Handicapés

*SUD n'a pas signé cet accord car*

1. Les chiffres d'embauche ne permettront pas d'atteindre les 6% annoncés.
2. Certaines CR auront encore la possibilité de ne pas dépasser les 4%.
3. Le Conseil d'Administration d'HECA, loin d'être paritaire, est ouvert à seulement 2 salariés de syndicats signataires.



La délégation de SUDCAM composée de Denis MARION, Christian BRIAUD, Jean-Pierre FILLANCQ et Luc GENAY



# AG Crédit Agricole S.A, SUDCAM y était !

L'assemblée générale des actionnaires Crédit Agricole S.A se tenait le 18 mai dernier à Strasbourg.

C'était l'occasion pour SUD Crédit Agricole de décentraliser son Conseil National qui a rassemblé plus de 50 élus ou délégués syndicaux SUDCAM de différents départements.

Avant le début de nos travaux, plusieurs équipes ont distribué des tracts de présentation de SUDCAM aux salarié(e)s de la Caisse Régionale Alsace-Vosges, notamment devant le siège et les agences Homme de Fer, Strasbourg gare, Vosges (photo) et Forêt Noire.

Le lendemain, 18 mai, c'est devant le Palais des Congrès que SUDCAM attendait les actionnaires Crédit Agricole S.A pour une distribution de tracts.

Quelques élus participaient ensuite à l'Assemblée Générale où ils avaient pu poser quelques questions (voir encadré).

Concernant la 17<sup>ème</sup> résolution portant sur la création d'un dividende majoré au profit des porteurs d'actions ordinaires et des porteurs d'actions de préférence, la limite du dividende majoré est de 10 % supérieur au dividende attribué ; pourquoi prévoir une augmentation de 10 % pour les actionnaires "assidus" alors que les salaires des salariés des CR tous "assidus" n'augmentent que de 1,3 % en 2011 entraînant une perte de pouvoir d'achat de 2 % sur les 4 dernières années ?



Des actionnaires en action, surtout le premier à droite



Diffusion devant une agence...



et à l'Assemblée Générale

## Non au retour des frais de justice

Au rapport de force déjà défavorable du salarié face à son patron, à la difficulté d'aller aux prud'hommes pour imposer une régularisation d'heures non payées, pour contester un licenciement abusif, le parlement ajoute encore le frein d'une taxe de 35 euros pour entamer la procédure.

Toute personne devant aller en justice subira cette même taxe. Le parlement, sourd aux alertes pourtant nombreuses, vient subitement de se rendre compte que le budget de l'aide juridictionnelle augmentait du fait de la présence des avocats pendant la garde à vue.

Une fois de plus, le gouvernement taxe indistinctement et frappe particulièrement les plus pauvres. Il remet en cause la décision de justice sociale de supprimer les frais de justice.

Ce gouvernement des riches, d'un côté, amplifie la contre-réforme fiscale menée depuis un quart de siècle (baisse de la fiscalité des entreprises, niches fiscales, chute de 65% à 40% du taux de la tranche la plus élevée de l'impôt sur le revenu... et récente réforme de l'ISF), de l'autre, impose l'austérité, accélère sa politique d'amplification des inégalités, de remise en cause de tous les droits sociaux et de justice sociale.

Il est temps de changer de politique, d'en revenir à un meilleur partage des richesses, à une fiscalité plus juste, de rétablir les mesures sociales et de justice supprimées ■



## CHIFFLET dans le ballon SVP !

En avril 2011, lors de la réunion du comité de groupe à Montrouge, JP Chifflet présentait devant l'assemblée son ambition de retrouver une rentabilité à Emporiki. Dans la présentation des comptes c'est prévu pour 2012. Alors ! Soit la Grèce se refait la cerise en 2 temps 3 mouvements et on nous bassine tous les jours sur que dalle, soit de tous les milliards d'argent public (de ceux qui payent leurs impôts) certains vont renflouer astucieusement les comptes d'Emporikiki pour pas donner tort à nos décideurs.

Ce mois d'Août dernier, il a annoncé au Figaro « nous n'avons pas de difficulté à nous financer », il parlait pas pour nous salariés, mais pour lui...la preuve.

### Jean-Paul Chifflet, Crédit agricole : 1,8 million € en 2010



Salaire / rémunération 2010 :  
Total : 1 805 731 € dont...  
Part fixe : 750 000 €  
Part variable : 916 000 €  
Exceptionnels : 0 €  
Jetons de présence : 51 000 €  
Avantages en nature : 88 731 €  
Autres éléments de rémunération :  
Attribution de stock-options en 2010 : oui  
Attribution d'actions gratuites en 2010 : non  
Retraite complémentaire : oui  
Indemnités de départ éventuelles : oui  
Clause de non concurrence : oui

# Brèves de Solidaires

- SUD représentatif à Chronopost : avec 10,75% dès sa 1<sup>ère</sup> présentation aux élections derrière CFDT, FO et CGT. La CFTC n'est plus représentative.
- Caisses d'Epargne-Banques Populaires : SUD deuxième syndicat avec 23,3% derrière l'UNSA.
- Médecine du travail : une réforme inexcusable. Un texte prévoit de transférer les missions des médecins du travail aux présidents des services de santé au travail, associations sous la coupe des employeurs.
- ED/Carrefour : appel unitaire à la grève par CGT, SUD et CFDT contre le projet patronal d'ouvrir tous les magasins le dimanche.
- Retraite : le gouvernement a baissé les pensions en faisant passer le nombre d'annuités à 41,5 après avoir reculé l'âge de départ de 2 ans.
- Après 35 jours de grève à la SNCF, les nettoyeurs/ses ont gagné une prime de fin d'année, une amélioration des conditions de travail, le paiement de la moitié des jours de grève, l'ouverture de négociations salariales.
- Après 9 jours de grève, le personnel de la clinique Saint-Jean du Languedoc à Toulouse a obtenu une augmentation de 50 à 55€ par mois.
- Pizza Hut : des salariés sont en grève tous les week-end pour exiger une amélioration des conditions de travail, des salaires et le paiement des heures complémentaires effectuées depuis 2009.
- Les centres d'appel en grève à l'appel de CFDT, CGT, CFTC, FO et SUD Ptt pour des augmentations de salaires au niveau de la branche sans augmentation depuis 2008. 80% des salariés sont au niveau SMIC.
- La Tribune : la Direction demande l'appui de la police pour la tenue d'un Comité d'entreprise extraordinaire qui annonce la suppression de 17 postes à la rédaction.
- Angers : grève à l'inauguration du tram à l'appel de FO, CGT, CFTC et la jeune section SUD pour obtenir satisfaction sur les revendications salariales.
- Commerces parisiens : une décision de justice ordonne à plusieurs commerces de respecter la réglementation du repos dominical et hebdomadaire sous astreinte de 6.000€ par infraction. CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO et SUD étaient à l'origine d'un référé.
- SUD étudiant a édité un guide des droits pour les "jobs d'été".
- Dans l'intérim : soyons Solidaires ! un syndicat SUD vient d'être créé, mais dès les premières élections à ADDECO, la Direction (mais aussi CGT et CFDT) font tout pour empêcher de présenter une liste.

Vous pouvez trouver l'intégralité de ces informations dans la rubrique "Solidaires en action" du site [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

Mais aussi des fiches sous forme de questions réponses sur différents sujets comme le congé parental, la rupture conventionnelle, le DIF, etc sur [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) puis Infos pratiques puis Connaître ses droits.

Encore mieux sur [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) puis Conditions / Santé au travail puis Fiches conditions de travail.

Fiche n° 1 = Pressions au travail : quand des collègues "pètent les plombs".

Fiche n° 2 = Le Document Unique : une opportunité pour rendre visible ce que vivent les salariés...

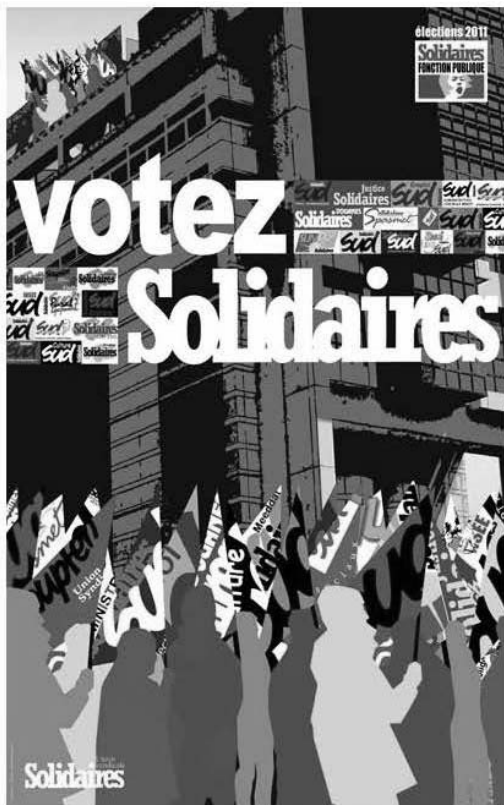
Fiche n° 3 = Le stress... tout le monde en parle... que faire ?

Fiche n° 4 = Donner la parole aux salariés.

Fiche n° 5 = L'expertise CHSCT.



# Élections dans la Fonction Publique



Le 20 octobre prochain se dérouleront les premières élections aux Comités Techniques dans la Fonction Publique. Initialement elles devaient concerner les 5,2 millions d'agents titulaires et non titulaires des trois versants de la Fonction Publique. Seuls l'État et l'Hospitalière seront concernés pour ce 1<sup>er</sup> scrutin, les employeurs territoriaux s'étant opposés au renouvellement des Comités Techniques dans les collectivités territoriales. Les agents territoriaux ne seront concernés qu'en 2014. Près de 3 millions d'agents seront donc amenés à élire en 2011 leurs représentants dans ces instances. C'est un enjeu important pour chaque organisation membre de Solidaires de mesurer son audience, l'adhésion à sa conception de l'action syndicale, de ses revendications et de ses choix stratégiques.

C'est un enjeu pour Solidaires Fonction Publique de confirmer et d'amplifier sa présence au sein du nouveau Conseil commun de la Fonction Publique.

C'est pour notre Union syndicale Solidaires, un enjeu pour le renforcement de notre syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Après les élections aux prud'hommes en 2008 où nous avons progressé de plus de 2,31 points, c'est au tour de la Fonction Publique de renforcer notre implantation dans le public comme dans le privé. Progresser à ces élections ancrera durablement notre organisation dans le paysage syndical à l'heure où le gouvernement tente d'imposer par la loi une recomposition syndicale.

Pour l'Union interprofessionnelle Solidaires, ses syndicats, ses fédérations, ses structures locales, pour Solidaires Fonction Publique, ces élections revêtent

donc la même attention et la même implication que pour les élections prud'homales. D'autant plus qu'en parallèle, la réforme en cours sur les moyens syndicaux dans la fonction publique prévoit une remise en cause majeure et dangereuse des droits et moyens syndicaux en cas de non représentativité au Comité Technique. Solidaires favorisera la mise en place d'un front syndical pour faire reculer le gouvernement sur ce projet.

Les conséquences de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), visant à restructurer les services publics pour supprimer encore plus d'emplois de fonctionnaires, et de son corollaire la Réorganisation Administrative et Territoriale de l'Etat (REATE) ont profondément modifié les périmètres des collèges électoraux. Quant à l'hospitalière, la Loi Bachelot (HPST) accélère la fermeture des structures de proximité et les regroupements des hôpitaux et Etablissements Médico-Sociaux.

Pour la première fois tous les syndicats de Solidaires peuvent se présenter partout sans avoir à faire la preuve de leur représentativité. Ce sont les salariés, comme nous le revendiquons, qui par leur vote détermineront désormais l'audience de chaque syndicat. C'est une avancée pour la démocratie sociale.

Les résultats engrangés doivent permettre à Solidaires, tant au niveau interprofessionnel qu'au sein de la Fonction Publique, d'être définitivement un interlocuteur inévitable et une force syndicale combative et unitaire incontournable. C'est un moyen de peser efficacement sur les choix et les orientations tant de l'intersyndicale interprofessionnelle que de l'intersyndicale Fonction Publique. C'est là le moyen de confirmer et de renforcer Solidaires pour défendre les agents, leurs missions et le service public, ainsi que d'œuvrer à la convergence entre salariés du privé et du public ■



### Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires

#### **Les personnes âgées en perte d'autonomie, sacrifiées, avec d'autres et après d'autres, sur l'autel de la finance, par le gouvernement français.**

Le mercredi 24 août 2011, le Premier ministre François Fillon a présenté ce qu'il appelle un plan de "réduction des déficits publics". L'analyse des mesures annoncées montre que le gouvernement continue de se ranger aux desiderata des "marchés financiers". Les déficits publics actuels sont essentiellement dus aux politiques menées par les gouvernements depuis une vingtaine d'années et particulièrement depuis le premier gouvernement Fillon de 2007. Et le Fillon (Sarkozy) de l'été 2011 poursuit dans ses choix antérieurs qui ont mené très concrètement le pays à la situation actuelle.

**L'endettement public pour enrichir les principaux détenteurs de capitaux** : il faut savoir que la dette publique actuelle est le résultat très direct d'une fiscalité injuste. Le déficit du budget de l'Etat ne s'est pas accru à cause d'une augmentation des dépenses publiques (elles sont, en pourcentage du PIB, du niveau de 1980), mais à cause d'une très grande réduction des recettes publiques, conséquence des politiques fiscales : si l'impôt sur le revenu était rétabli à son taux et son barème de 2000, il rapporterait chaque année 15 milliards d'euros supplémentaires ; si les niches fiscales de ce même impôt sur le revenu étaient ramenées à la situation de 2000, le budget récupérerait chaque année 38 milliards d'euros supplémentaires, sans conséquences fâcheuses pour l'économie. Pendant le même temps, le laxisme appliqué en matière de lutte contre la fraude fiscale des plus grosses sociétés fait que les entreprises du CAC 40 ne payent, en fait et en moyenne, que 8% de leurs bénéfices malgré un taux officiel d'impôt sur les sociétés de 33,33% (rappelons qu'il a été de 50% pendant des années, sans que ceci ne nuise au dynamisme de l'économie). Le Conseil des prélèvements obligatoires, dans un rapport de 2009, établit par ailleurs que le coût budgétaire annuel des "niches fiscales" au profit des sociétés est de 66 milliards d'euros !

**L'endettement public pour renforcer les inégalités** : l'endettement public permet d'enrichir doublement les plus riches à qui, au départ, les gouvernements ne font pas payer assez de cotisations sociales et d'impôts et qui, ensuite, vont percevoir des intérêts sur l'argent qu'ils auront prêté à l'Etat. Pendant le même temps, ces mêmes gouvernements vont appauvrir doublement les autres, en augmentant leurs cotisations sociales et leurs impôts (TVA et impôts sur la consommation) et en limitant prioritairement certaines dépenses publiques sociales.

**Une rigueur renforcée au service de la finance** : dans ses annonces, le Premier ministre ne remet jamais en cause les choix précédents qui, justement, ont conduit le pays à la situation actuelle. Le gouvernement met en avant la nécessité pour la France d'être toujours notée "AAA" par les trois agences de notation "qui comptent" : une bonne note, c'est un accès aux marchés financiers un peu moins cher, certes, mais c'est toujours une totale dépendance à l'égard des emprunteurs. Rien n'est fait pour réduire l'emprise de la finance sur l'ensemble de l'économie et sur la captation qu'elle fait des choix politiques et citoyens. Le Premier ministre a cru bon de se féliciter de sa "réforme des retraites" qui répondait à une demande des marchés financiers. Dans cette même orientation, il vient de décider de reporter à début 2012 le "dossier de la dépendance".

**Des choix financiers contre des choix humains et sociaux** : l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) constate que ce dossier des personnes âgées en perte d'autonomie avait déjà fait l'objet de promesses électorales lors des élections présidentielles de 1995, puis lors de celles de 2002. En 2007, le candidat Sarkozy avait annoncé « *Je veux que la France soit un modèle dans la prise en charge des personnes âgées et dépendantes* ». Avec ce dégageant en touche opéré par son premier ministre, Nicolas Sarkozy hérite d'un nouvel engagement qu'il pourra prendre devant ses électeurs lors de sa prochaine campagne présidentielle de 2012. Toutes les promesses développées par Mme Roselyne Bachelot, par François Fillon, par Nicolas Sarkozy, particulièrement au cours de l'année 2011 avec le "grand débat" et les multiples rapports sur lesquels ont planché de multiples hauts fonctionnaires, sont donc abandonnées pour ne pas déplaire aux marchés financiers. Il est de plus en plus manifeste que les gouvernements qui privilégient la finance, comme ceux qui se refusent, ou se refuseraient, à en circonscrire effectivement les pouvoirs, acceptent, de fait, que leur politique se fasse "à la corbeille".

**La première priorité est que les citoyens se mettent en mesure d'imposer leurs choix démocratiques à l'oligarchie politique et financière. Les forces syndicales ont une place essentielle à tenir pour aller vers cet objectif ■**

## Encore un plan pour les banques et contre les peuples !

Le sommet européen de Bruxelles a adopté un nouveau "plan d'aide à la Grèce". Ce plan admet que la Grèce ne pourra pas rembourser sa dette. Ainsi est reconnue, de fait, l'inefficacité de la succession des plans d'austérité que subit le peuple grec... ce qui n'empêche pas ceux-ci de continuer à s'appliquer et les dirigeants européens de promouvoir une politique d'austérité généralisée.

Ce plan se fait essentiellement au bénéfice des banques. Il est d'ailleurs significatif que, grande première, les représentant-e-s des banques aient participé aux discussions. Le Fonds européen de stabilité financière (FESF) financé par les États européens va pouvoir acheter des obligations d'État sur le marché secondaire. Le FESF sera donc avec la BCE, l'acheteur en dernière instance des titres de la dette publique dont les opérateurs financiers voudraient se débarrasser. Il s'agit ainsi de leur donner l'assurance que ces obligations seront garanties quelle que soit

la situation. L'argent public va donc une nouvelle fois permettre que les banques se défaussent de titres qu'elles considèrent comme "pourris". Alors que les taux d'intérêt très élevés auxquels les banques prêtent à certains États sont théoriquement une prime de risque en cas de défaut, cette mesure n'est ni plus ni moins qu'une nouvelle socialisation des pertes... socialisation d'ailleurs anticipée puisque aucun pays n'a pour le moment fait défaut.

La participation du secteur privé est toute relative. En effet, les obligations grecques s'échangent aujourd'hui sur le marché secondaire à 50 % de leur valeur. C'est dire que les banques n'ont pas d'intérêt à s'en débarrasser. Le plan prévoit qu'elles pourront, soit prolonger leur durée, soit, mieux encore pour elles, échanger ces titres contre d'autres à plus long terme, titres garantis au niveau européen. Il s'agirait dans ce cas d'un transfert du risque porté actuellement par les banques vers l'Union européenne et les États.

Il s'agit encore une fois de faire payer aux populations le prix de la crise que les marchés financiers ont eux-mêmes créée. Plans d'austérité et transferts d'argent du public vers le privé sont les deux moyens que les gouvernements, les institutions européennes et le Fonds monétaire international mettent en œuvre. Pour l'Union syndicale Solidaires, il s'agit aujourd'hui de créer les convergences nécessaires pour construire les mobilisations nationales et européennes afin d'imposer d'autres solutions : annulation de la dette et socialisation du système bancaire, nouveau partage de la richesse produite et politique économique pour satisfaire les besoins sociaux et respecter les impératifs écologiques ■

### Halte à la spéculation européenne

La crise de la dette publique a éclaté en Europe car les choix de construction de l'UE l'ont placée sous la coupe des institutions financières. Les traités européens interdisent à la Banque centrale européenne de financer les défi-

cits publics. Les Etats doivent emprunter sur les marchés financiers. La Grèce doit maintenant emprunter à un taux à dix ans qui vient de dépasser les 17% car sa note a perdu 3 crans et pourrait baisser au-delà... et les banques prêteuses se refinancent à seulement 1 % auprès de la BCE. Beau bénéfice sur le dos d'un pays plongé dans l'austérité ! Par ricochet, les notes vont baisser pour les banques françaises BNP Paribas, Société générale et Crédit agricole ■

## Jacques Attali : "Le modèle des banques françaises n'est pas durable"

Depuis Jackson Hole (Wyoming), où il assistait au symposium réunissant les banquiers centraux, Jacques Attali porte dans une interview à lire dans *Challenges* un regard particulièrement noir sur l'état des banques françaises. Extraits, à verser au dossier de la controverse Lagarde/Parisot.

**Challenges : les interrogations sur la santé des banques européennes, et françaises en particulier, seraient-elles un complot anglo-saxon ?**

**Jacques Attali :** Non. Mais il y a quelque chose d'effrayant à constater que la capitalisation boursière des 32 banques de la zone euro atteint à peine celle d'Apple. Pour ce qui concerne les banques françaises, selon la Banque des règlements internationaux, leurs prêts aux cinq pays européens les plus fragiles représentent trois fois leur capitalisation boursière ? Ce problème, pour l'instant peu évoqué, va apparaître, car il va falloir augmenter les fonds propres des banques. La question de la nationalisation partielle des établissements de crédit, qui s'est posée en Espagne, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis en 2008-2009, risque de revenir.

*Les dirigeants des banques françaises jurent pourtant que leurs bilans sont solides...*

Il y a beaucoup d'analystes très pessimistes sur leur situation. Les engagements des quatre principaux établissements bancaires français représentent plus de 2,5 fois le PIB français, alors que leurs fonds propres sont faibles. Or les investisseurs doivent avoir la certitude que les banques vont pouvoir faire face à leurs engagements. Une chose est sûre, le modèle des banques françaises, qui ont fait beaucoup de leurs profits sur les métiers de spéculation pour compte propre et sur l'achat de dettes publiques d'Etats fragiles, n'est pas durable.

*Quelle est la valeur des stress-tests passés avec succès en juillet ?*

Ils sont aussi comiques que les précédents. Ces stress-tests ont été réalisés pendant une crise de la dette publique, mais sans prendre aucune hypothèse de non-remboursement des obligations d'Etats. C'est pathétique.

*Trois ans après la crise de 2008, ne vit-on pas une dernière purge boursière, comme en 1932 ?*

Non, car à la différence de la crise de 1929, nous assistons à la conjonction d'une crise bancaire - avec une faiblesse de leurs ratios de solvabilité - et d'une crise des Etats - avec un endettement public massif. C'est une première.

Propos recueillis par Vincent Beaufiles et Thierry Fabre

→ Comprendre les échelles de notation ←		AGENCES	
(EXEMPLE DE DETTE À LONG TERME)		Moody's	Standard & Poor's Fitch*, DBRS**
→ Aptitude à payer les intérêts et à rembourser le capital de la dette...			
	extrêmement bonne →	Aaa	AAA
Une entreprise bien notée emprunte à moindre coût sur les marchés de capitaux	très bonne →	Aa1 Aa2 Aa3	AA+ AA AA-
	bonne →	A1 A2 A3	A+ A A-
	moyenne →	Baa1 Baa2 Baa3	BBB+ BBB BBB-
Une note moyenne ou mauvaise dissuade les investisseurs	incertaine →	Ba1 Ba2 Ba3 B1 B2 B3	BB+ BB BB- B+ B B-
	douteuse →	Caa1 Caa2 Caa3	CCC+ CCC CCC-
	extrêmement douteuse →	Ca C	CC C
	défaut de paiement (faillite) →		SD D

\* Chez Fitch, SD est remplacé par RD. \*\* Chez DBRS. + et - sont remplacés par high et low



attac

## Évaluation citoyenne des banques : quid de la transparence ?



Les Amis  
de la Terre

À l'occasion du dernier G20 finance, en avril dernier, Les Amis de la Terre France et ATTAC France ont lancé leur campagne commune "A nous les banques !". Cette campagne s'ouvrait par un mois d'évaluation citoyenne des banques afin de mieux cerner l'impact économique, social et environnemental de leurs activités. Début juin, huit des dix banques interrogées ont répondu au questionnaire qui leur avait été adressé, seuls les groupes BPCE et Crédit Mutuel-CIC n'ont rien envoyé. ATTAC et Les Amis de la Terre publient un premier rapport d'étape, analysant la transparence des différentes banques au vu de leurs réponses. Un deuxième rapport sera présenté en septembre.

C'est un premier succès pour la campagne "A nous les banques !" : ce fort taux de réponse indique que les banques françaises sont conscientes du risque qu'il y a aujourd'hui à s'abriter derrière le secret des affaires ou de la concurrence pour refuser la transparence vis-à-vis des acteurs sociaux extérieurs au système financier. Les banques - sauf exceptions regrettables - ont compris qu'elles doivent commencer à rendre des comptes à la société. Elles devront en rendre sans cesse davantage.

Dans un premier rapport d'étape publié aujourd'hui, intitulé "Les banques sont-elles transparentes ?"[1], Les Amis de la Terre et ATTAC notent les banques sur leur degré de transparence ou d'opacité face aux questions qui leur ont été posées. Il s'agit pour le moment de les évaluer non pas sur ce qu'elles font, mais sur leur volonté de le dire ou de le cacher. En effet, la transparence est un premier pas non suffisant mais indispensable : c'est en décryptant finement et collectivement les dérives actuelles des banques que nous avancerons vers la formulation d'alternatives.

Dans ce premier classement, la palme est attribuée au Crédit Coopératif qui fait un sans-faute en répondant précisément à chacune des questions, suivi de près par La Nef, tandis que le bonnet d'âne revient aux groupes BPCE et Crédit Mutuel-CIC qui n'ont à ce jour envoyé aucune réponse au questionnaire. Thomas Coutrot, co-président d'ATTAC, souligne : « *La transparence des banques mutualistes et coopératives est extraordinairement variable : quasi totale pour le Crédit Coopératif et la Nef, correcte pour le Crédit Agricole, très faible (et même nulle en ce qui concerne notre questionnaire) pour BPCE et le Crédit Mutuel. Cela met à mal l'idée qu'il existerait une* » économie sociale et solidaire "définie par ses statuts, dont les membres auraient des comportements similaires."

Par ailleurs, on note que les différences entre établissements se jouent surtout sur la qualité des réponses apportées, et qu'il y a clairement des thèmes qui sont plus sensibles que d'autres. Juliette Renaud, chargée de campagne sur la Responsabilité des acteurs financiers aux Amis de la Terre, commente : « *Les banques cherchent à éluder certaines problématiques, avec des réponses évasives ou ne correspondant tout simplement pas à la question posée. Ainsi, pour la plupart, on sent un certain malaise sur des enjeux tels que les paradis fiscaux, les crédits revolving, le financement de projets aux lourds impacts sociaux et environnementaux ou encore la participation des parties prenantes à la définition des politiques de crédit.* »

La campagne d'ATTAC et des Amis de la Terre, lancée le 14 avril 2011 [2], avait mobilisé un grand nombre de militants et de citoyens qui ont organisé des actions de rue dans plusieurs de villes de France [3], devant les agences bancaires. Ces interpellations au niveau local ont sans aucun doute renforcé la pression sur les directions générales des banques.

Les Amis de la Terre et ATTAC publieront un second rapport en septembre 2011 sur les réponses des banques, cette fois-ci pour porter un jugement sur les pratiques retracées par ces réponses. Ce sera l'occasion de voir si les banques les plus transparentes sont aussi les plus vertueuses.

Contacts presse :

Caroline Prak, Les Amis de la Terre, 06 86 41 53 43 - 01 48 51 18 96

Thomas Coutrot, ATTAC, 06 24 56 79 32

[1] Télécharger le rapport : [http://www.france.attac.org/sites/default/files/rapport\\_banques\\_transparentes.pdf](http://www.france.attac.org/sites/default/files/rapport_banques_transparentes.pdf)

[2] Communiqué de presse du 14 avril 2011 : <http://www.amisdelaterre.org/Face-a-la-demission-du-G20-Attac.html>

[3] Quelques exemples d'actions : <http://www.amisdelaterre.org/Actions-des-Amis-de-la-Terre-sur.html> et  
<http://www.france.attac.org/a-nous-les-banques> (rubrique multimedia)



## LE DROIT DES SALARIÉS CONTRE LA LOI DES PATRONS



# Conditions de travail : INSUPPORTABLE !

Malgré des conditions de travail de plus en plus exécrables, un mal être toujours plus prégnant chez les salariés, les patrons persistent dans leur attitude **insupportable**. L'ouverture des "négociations" nationales sur les conditions de travail en a fourni une nouvelle démonstration.

Après les récents événements sinistres qui ont secoué la branche Caisses d'épargne, nous étions en droit d'attendre un discours enfin volontariste de la part de ceux qui sont à l'origine des maux dont souffre le personnel.

L'occasion était pourtant donnée aux patrons de reconnaître enfin que leurs méthodes de travail et de management, leur politique commerciale sont génératrices des souffrances endurées par les salariés.

Hélas, les mêmes poncifs que ceux déclinés dans chaque entreprise du groupe ont confirmé la politique déshumanisée des patrons :

- **déni des réalités de terrain** (benchmark individuel, reporting quotidien, etc.),
- **refus de discuter d'horaires de travail décents** (amplitude, contrôle du temps de travail, heures de sortie du personnel) **ou de la politique commerciale**,
- silence pesant lorsque **Sud** exige que **la charge de travail soit réalisable et réalisée dans le temps de travail**,
- même silence quand **Sud** revendique **l'abolition de toutes les organisations du travail reposant sur l'individualisme et la concurrence interne**.

Nous avons encore eu droit à un patronat obtus et rigide qui considère que les représentants du personnel (comme les salariés, d'ailleurs) sont uniquement là pour accompagner le changement voulu et décidé dans les hautes sphères.

Preuve en est l'ordonnancement des travaux :

1. Conduite du changement
2. Organisation du travail et relations au travail
3. Environnement du poste de travail
4. Equilibre vie professionnelle / vie personnelle

Rien donc sur la situation actuelle en matière de dégradation de la santé au travail.

Rien non plus sur un état des lieux de la charge de travail. Seule une étude est en cours à la Caisse d'épargne Lorraine-Champagne-Ardenne sans projet de généralisation au niveau de la branche.

**Sud** ne se contentera pas de négocier de simples mesurées (la qualité de la nutrition, l'activité physique qui sied à des commerciaux ou des plateformes téléphoniques de soutien psychologique) car notre combat collectif concerne la santé, le respect et la dignité des salariés.

**Nul doute qu'il faut se préparer à un combat solidaire dès la rentrée prochaine pour engager de vraies négociations et apporter de vraies solutions à la souffrance et au désespoir de chacune et chacun !**

Paris, le 27 mai 2011

L'exécutif national

J.Bonnard - M.Brugnooge - D.Gilot JL.Kerenflec'h - JF.Largillière - B.Meyer JL.Pavlic - C.Perrin - S.Rodier - P.Saurin



## Les sénateurs se votent une prime de 3 500 euros

Le Sénat a décidé d'attribuer fin juin une prime exceptionnelle de 3 531,61 euros aux sénateurs, selon un document de la questure dont l'AFP s'est procuré une copie.

Cette somme correspond, selon le document, « à un rattrapage exceptionnel sur un complément d'Indemnité représentative de frais de mandat (IRFM) versé en une seule fois fin juin ».

Un sénateur touche une indemnité de base mensuelle de 5 514,68 euros bruts, à laquelle s'ajoute une indemnité de résidence de 165,44 euros et une indemnité de fonction de 1 420,03 euros, soit 7 100 euros brut au total. A cette somme s'ajoute l'IRFM d'un montant de 6 240,18 euros par mois au 1<sup>er</sup> mai 2011, destinée à « faire face aux diverses dépenses liées à l'exercice du mandat ».

Les dignitaires, présidents, vice-présidents, questeurs et secrétaires disposent d'une indemnité supplémentaire. Cette indemnité est de 5 170 euros bruts par mois pour les questeurs qui touchent chacun, en plus, des frais de représentation de 11 600 euros par an.

(Source AFP)

NDLR : Nous avons appris depuis que ce rattrapage n'était pas exceptionnel mais régulier

### Christine Lagarde touchera plus de 31 000 euros par mois au FMI

LEMONDE.FR avec AFP | 05.07.11

Le Fonds monétaire international (FMI) a publié, mardi 5 juillet, le contrat de travail de sa nouvelle directrice, Christine Lagarde. L'ancienne ministre des finances touchera un salaire annuel de 551 700 dollars (soit 380 727 euros), soit un salaire mensuel d'environ 31 700 euros. En outre, cette somme n'est soumise à aucun impôt, grâce au statut de fonctionnaire international des salariés du FMI. A titre de comparaison, le dernier salaire annuel que le FMI ait publié pour son prédécesseur, Dominique Strauss-Kahn, était de 521 100 dollars pour la période de novembre 2009 à octobre 2010.

### Radio France International

#### SNJ FO SNRT-CGT SNJ-CGT

RFI se réjouit tout particulièrement d'apprendre la libération de Stéphane Taponnier et Hervé Ghesquière. Nous sommes heureux d'apprendre qu'au fin fond de ces 547 jours de détention notre Radio Internationale a été le fil tenu qui a relié les deux journalistes à leurs familles et leurs proches grâce aux messages diffusés sur nos antennes comme elle le fut déjà pour Jean-Paul Kaufmann, Christian Chesnot, Georges Malbrunot, Florence Aubenat, Ingrid Betancourt et tant d'autres.

Nous aurions aimé les accueillir à leur retour et recueillir leurs premières émotions. Mais en ce jeudi 30 juin RFI est en grève et pour la bonne cause, pour sa survie qu'un projet de fusion et de déménagement mettent gravement en danger.

Une direction inconsciente et pitoyable gestionnaire est en train de casser un outil qui a prouvé tout au long de son histoire qu'il était non seulement un instrument d'information honnête et

rigoureux mais aussi un lien avec ses auditeurs quels qu'ils soient, où qu'ils soient dans le monde.

Paris, le 30 juin 2011



# Le mystère de la chambre forte

de Jean-Marie Harribey, le 12 juillet 2011

Depuis que la crise financière sévit et que les dettes publiques ont explosé, beaucoup s'interrogent sur les questions monétaires et financières, et notamment sur la création monétaire par le système bancaire. D'où sort l'argent ? Y a-t-il un coffre secret enfermé dans une chambre forte dans lequel puise la banque centrale ? Ou bien une baguette magique faisant jaillir l'argent à profusion dont se délecte la spéculation ? Ou bien encore la richesse est-elle détournée ? La réponse est au terme d'une enquête policière qui, soyez-en sûr, vous fera passer l'été. Cette enquête figure en épilogue du livre d'Attac, (*Le piège de la dette publique, Comment s'en sortir, Les Liens qui libèrent*, 2011), que nous reproduisons ici avec l'aimable autorisation de l'éditeur : "Le mystère de la chambre forte". Une invitation aussi à lire tout le livre.

<http://alternatives-economiques.fr/blogs/harribey>

Jean-Marie Harribey est chroniqueur à Politis. Il est membre de la Fondation Copernic et d'Attac France, qu'il a présidé de 2006 à 2009.



## Patrons bêtes et méchants

Parti à la retraite en juillet 2008 après 42 annuités de labeur, j'ai soldé mes comptes d'intéressement, de participation et même de crédit afin de mieux supporter le choc de l'inévitable baisse de revenus. Le 31 mars 2009, la direction de la Caisse Régionale m'écrivait pour m'informer de la mise à disposition de ma quote-part d'intéressement et de participation pour ma collaboration durant les six premiers mois de 2008. J'ai tout de suite demandé que ces sommes soient créditées sur mon compte !

Début 2010, j'avais oublié cet épisode quand l'administration fiscale m'a envoyé ma déclaration des revenus 2009 pré remplie comme il est désormais d'usage. Après avoir rapidement contrôlé que les sommes correspondaient au total de ma pension de retraite, j'ai ajouté dans la case ad hoc le montant de ma cotisation syndicale et validé la déclaration. J'ai ensuite été régulièrement ponctionné de mes impôts jusqu'à la fin 2010 où, après contrôle, le Crédit Agricole avait tardivement déclaré les sommes débloquées en 2009 au titre de la participation et l'intéressement 2008. Résultat des courses : 423€ à payer au titre des revenus et 121€ pour la taxe d'habitation (dont une partie est influencée par les revenus).

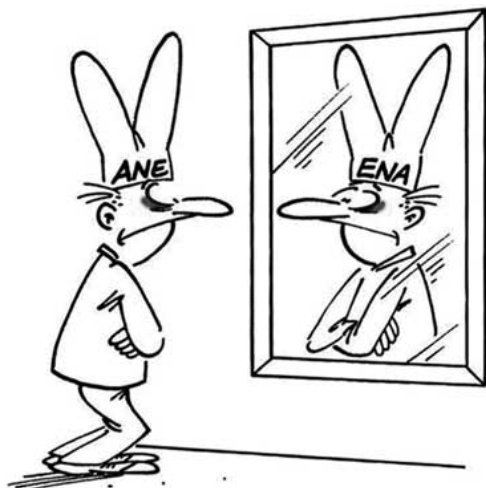
La réglementation fiscale veut que le contribuable paye avant de réclamer. C'est donc ce que j'ai dû faire.

Il m'a ensuite fallu 4 mois de procédures, d'engueulades, de courriers, de négociations pour faire admettre à l'administration fiscale que le responsable était « *mon ancien employeur* » pour éviter les pénalités, et que « *les dispositions de l'article R 3324-22 du Code du Travail, qui autorise le déblocage anticipé en franchise de la participation des salariés qui voient s'achever leur contrat de travail, peuvent être étendues aux sommes non bloquées dont le salarié demande le versement postérieurement à son départ en retraite* ».

Ils m'ont remboursé cet été et j'ai arrosé cette victoire en me posant toutefois quelques questions :

- Sur mon ancien employeur : est-ce par méchanceté ou par incompetence qu'il agit ainsi ?
- Sur les autres éventuelles victimes qui n'ont pas ce réflexe militant de se battre pour faire respecter leurs droits, pour eux, la seule issue est de payer et fermer sa G...

La conclusion puisqu'il en faut une est que même quand on n'est plus en activité, il faut continuer à se battre... rendez vous sur le bitume dès cet automne 2011.



## Tout va bien en haut si vous bossez dur en bas.

J'avais tout. C'était mon retour de vacances et j'avais tout. La peau douce et bronzée. La chevelure noire qui ondulait dans le sens du vent. Le regard charmeur, espiègle, un brin coquin. Le sourire aux dents éclatantes parfaitement alignées et un soupçon carnassières en chair fraîche. La chemise de marque ouverte sur un torse musclé, solide et rassurant pour la gente féminine. Les tablettes de chocolat harmonieusement dessinées dans le but de se faire croquer. Oui, j'avais tout ça à mon retour de vacances, là, devant les yeux, sur la photo publicitaire d'un magazine dont le mannequin masculin ne pouvait être que retouché..... Enfin ! C'est ce que je voulais croire pour me remonter le moral devant la triste réalité de mon bidou kronenbourg dont le seul charme est de rester moelleux en toutes circonstances. La reprise fut dure donc, surtout que pendant mon absence, mon Plan d'Épargne Entreprise habilement alimenté en actions Crédit Agricole SA, avait subi le contre coup de l'été qui a suivi le contre coup du printemps, qui a suivi celui de l'hiver. Mon PEE s'était donc laissé aller à la déprime, sûrement par sentiment d'abandon ou juste pour me faire culpabiliser d'être un gros faïnéant profiteuse des congés payés.

Malheureusement le boulot n'offre pas facilement des opportunités pour rebondir et retrouver du moral. Alors pour ne pas me claquer sur un démarrage trop rapide dans les festivités du labeur et oublier les vacances gâchées par les magazines aux photos truquées, j'ai changé de lecture, pour lire ou plutôt regarder le journal de l'entreprise nommé : Aquimag. Ce quotidien disponible au travers de l'outil de travail et mis à disposition par mon employeur, alterne entre le pire et le pire. (Le journal, pas l'employeur....quoi que, il me semble que la relation est transitive).

Je zappe l'ouverture d'agences, les réflexes commerciaux, les produits retraite et tombe sur un truc à visionner "Bilan de la situation économique mondiale à la fin du premier semestre 2011", té ! Ça c'est bon me dis-je, je vais pouvoir comprendre ce qui s'est passé sur les actions CASA et mon PEE. En plus, comme je suis encore sur le rythme des vacances, c'est un petit film didactique, je ne vais pas me casser les noix à déchiffrer la terminologie des scribouillards d'économistes. Pi ce n'est pas produit par n'importe qui ! La direction des études économiques de CASA ! Excusez du peu !

Voilà t'y pas qu'arrive dans l'écran le directeur en personne des dites études économiques, un nommé BETBEZE. J'ai contenu un sourire franchouillard car je ne voulais pas me laisser aller à une moquerie niveau CM1.

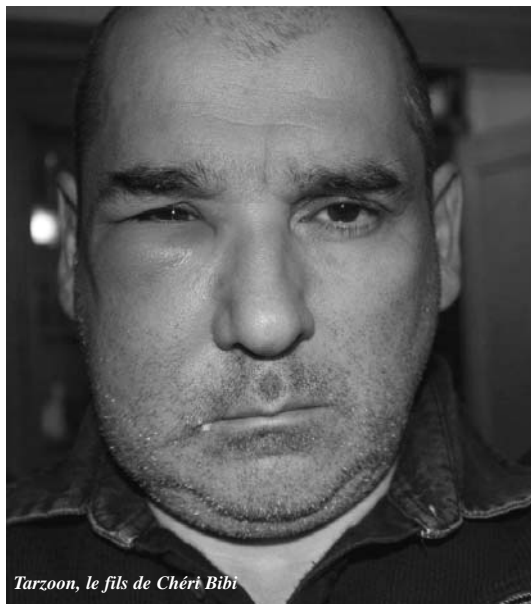
BETBEZE ! pff ! hé hé !

"A quoi ressemble le 1<sup>er</sup> semestre 2011 et que va-t-il se passer dans les mois qui arrivent ?" Notre directeur a parlé, il a posé le problème, super ! Je vais savoir et en plus il va me prédire l'avenir.

Le spectacle commence :

"Première idée : les choses vont mieux globalement..", La première idée me laisse un peu pantois. J'ai dû mal comprendre, j'attends la suite avec gourmandise....

"Si l'on regarde les pays émergents, ils vont toujours bien, mais moins bien qu'avant...."



Tarzoon, le fils de Chéri Bibi

J'ai la bouche ouverte, aucun son ne sort. J'hésite. Serait-ce une blague pour ceux qui reviennent de congés ? Je regarde mes collègues, ils s'affairaient indifférents. Aucun ne me scrute l'air rigolar. Non, ce n'est pas une blague. Bé dit donc, il ne doit pas aller souvent en Chine, en Russie, au Brésil ou en Inde le dirlo, ou alors c'est dans les palaces !

"Etats-Unis : ils vont mieux mais pas autant qu'ils le souhaitaient....". Ha ! Ça s'est passé dans la nuit alors ! Ils n'ont plus de problème de dette ? Zou ! Effacée ? Je suis ni expert, ni dirlo, mais il me semble qu'ils vont bientôt atteindre les 100% de leur PIB, non ?

"Ensuite l'Europe : c'est la partie fragile de cette économie mondiale....". On est des buses quoi ! Et de conclure "nous devons travailler tous ensemble pour trouver une solution globale". Hé bé ! Y a du boulot ! En fait notre superviseur en chef des études éco trouve que tout va bien partout ailleurs sauf chez nous et qu'on ferait bien de se mettre au maille ! Sincèrement j'ai du mal à commenter tout ça tellement cela me laisse coi, estabouisi. Pour ma part je comprends mieux comment le groupe a pu se fourvoyer en Grèce, en Italie, en Argentine aux USA etc. etc.... avec des visionnaires pareils aux commandes.

Ou alors c'est du second degré, auquel cas chapeau, il est fort le gonze ! Remarquez depuis le temps qu'ils se foutent de notre gueule en haut, ils commencent à avoir une certaine expertise. Faut l'avouer, même si ça fait mal, dans ce domaine, on a des bons ! P'tet pas les meilleurs, mais en haut de l'affiche quand même, non ? En témoignent leurs bonus, retraites chapeau et autres parachutes dorés !

Tarzoon